



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
SAINTE-CROIX
séance du Mardi 03 décembre 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, trois décembre à vingt heure et trente minutes , le Conseil Municipal, légalement convoqué par courrier électronique le vingt-sept novembre, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Jean-Marc BALARAN, Maire.

Étaient présents :

Jean-Marc BALARAN (Maire), Christine ROIG (Adjointe), Didier BOURG (Adjoint), Frédéric ORGUEIL, Pascal TAUPIAC, Vanessa VIALETTES.

Absents excusés : Bertrand FOPPA (pouvoir à Jean-Marc BALARAN), Flavie PIRON, Nathalie CALMELS, Bertrand ALEXANDRE.

Secrétaire de séance : Vanessa VIALETTES

Membres en exercice	Membres présents	Nombre de pouvoirs	Nombre de votants
10	6	1	7

N°2024-09-57

5.2.3

Approbation du Procès-Verbal des séances du 22 octobre 2024

Le procès-verbal de séance du Conseil Municipal en date du 22 octobre 2024 a été établi et transmis à tous les conseillers municipaux.

Ils sont invités à l'approuver.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2121-26 évoquant le procès-verbal,

CONSIDERANT que cette approbation concourt à l'intérêt général

Aucune observation n'est émise.

Appelé à se prononcer, Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

✓ **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 22 octobre 2024

Au registre figure la liste et la signature des membres présents

Pour extrait, certifié conforme

Le Maire,
Jean-Marc BALARAN

La Secrétaire de séance
Vanessa VIALETTES